



UNION DES FÉDÉRATIONS DE TRANSPORT
68, rue Cardinet 75017 Paris - Tél. : 01 47 66 49 68 - Télécopie : 01 46 22 25 60
e-mail : uft@club-internet.fr

Communiqué de presse

Compte Pénibilité : union et mobilisation du transport routier

Le compte Pénibilité instauré par la loi sur les retraites de janvier 2014 devrait voir le jour au 1er janvier 2015. Ce mécanisme vise à permettre à des salariés exposés à des facteurs de pénibilité d'acquérir des points qui seront convertibles en heures de formation, en diminution de la durée du travail et en départ anticipé à la retraite.

Le transport routier sera particulièrement impacté par cette mesure.

Aussi l'Union des Fédérations de Transport (UFT), qui regroupe les principales organisations professionnelles du transport routier de marchandises et de personnes, se mobilise-t-elle sur un dossier engageant pour les entreprises, en étroite collaboration avec les organisations interprofessionnelles (MEDEF et CGPME).

L'UFT entend redire son opposition au principe du compte Pénibilité.

Le compte Pénibilité viendra en effet alourdir le coût du travail pour les entreprises, ce qui est contraire aux objectifs affichés des pouvoirs publics.

Le compte Pénibilité, qui prévoit un suivi individuel des salariés, sera également une usine à gaz qui compliquera considérablement le quotidien des entreprises du transport.

L'inquiétude de l'UFT porte également sur la problématique des seuils de pénibilité retenus et sur la sécurisation juridique des entreprises, avec le risque important de contentieux entre employeurs et salariés.

L'UFT entend, dans les semaines qui viennent, s'opposer à la mise en place d'une nouvelle usine à gaz coûteuse et complexe pour les entreprises, notamment pour les PME et TPE qui constituent la majorité des entreprises du secteur des transports.

L'UFT entend également dénoncer la marche forcée imposée aux entreprises dans la mise en œuvre du dispositif.

27 mai 2014



L'UFT regroupe :

- la C.S.D. (Chambre syndicale des entreprises de déménagements et garde-meubles de France)
- la C.N.S.A. (Chambre nationale des services ambulances)
- la F.N.T.R. (Fédération nationale des transports routiers)
- la F.N.T.V. (Fédération nationale des transports de voyageurs)
- la FEDESFI (Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire)
- l'UNION TLF (Fédération des entreprises de transport et logistique)

